



MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 478-2025 SUR L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 9 février 2026, le Conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest a adopté le premier projet de Règlement numéro 478-2025 sur l'entretien et l'occupation des bâtiments;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 9 mars 2026 à 19h30 dans la salle du conseil municipal à l'hôtel de ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.
Au cours de cette assemblée publique, le maire ou une personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement ainsi que les impacts de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Les personnes qui le désirent pourront soumettre leurs commentaires, mémoires ou témoignages par écrit jusqu'au lundi 16 mars 2026;
3. L'objet du projet de règlement est notamment d'encadrer l'entretien et l'occupation des bâtiments, dans le but de protéger le patrimoine culturel du cadre bâti ;
4. Ce projet vise l'ensemble des bâtiments du territoire de la Municipalité de Bolton-Ouest;
5. Ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire;
6. Ce projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, du mardi au jeudi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h ou sur rendez-vous les lundis et vendredis. Il est également disponible sur le site internet de la municipalité ;
7. Toute question peut être adressée au responsable de l'urbanisme à l'adresse suivante : inspection@bolton-ouest.ca.

DONNÉ À BOLTON-OUEST, CE 16^E JOUR DE FÉVRIER 2026.

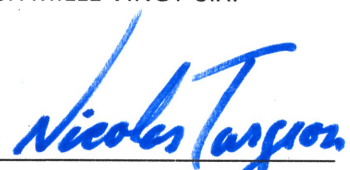
Copie certifiée conforme ce
16^e jour de février 2026


Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général greffier-trésorier, de la Municipalité de Bolton-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil CE SEIZIÈME JOUR DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-SIX entre huit heures trente et dix-huit heures.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE SEIZIÈME JOUR DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-SIX.


Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier